|  |
| --- |
| École des 4 villagesRue du Rombeau 70300 CITERS 03 84 94 75 14 ecole4villages.citers@gmail.com |

## NOTE DE RENTRÉE 2023/2024

Madame, Monsieur,

Voici quelques renseignements utiles sur le fonctionnement de l’école.

N’hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire ou problème particulier.

### HORAIRES DE L’ÉCOLE :

Les jours de classe sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les horaires de classe sont : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30

L’accueil des enfants s’effectue 10 minutes avant les horaires (8h20 le matin et 13h20 l’après-midi). Il est interdit d’entrer dans la cour sans la présence d’un enseignant. Seuls les parents des enfants de maternelle sont autorisés à pénétrer dans la cour, les autres doivent rester devant la grille. Les parents veilleront donc au respect des heures d’entrée et de sortie, de manière à ce que leurs enfants arrivent à l’heure.

En raison du plan vigipirate, les portails et portes de l’école seront fermés à clé à 8h30 et 13h30.

**ENSEIGNANTS ET PERSONNELS :**

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**ABSENCE :**

En cas d’absence, il convient de prévenir l’école avant 9h par téléphone ou par mail, dès le début de l’absence.

**COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE**

Un cahier de liaison sera fourni aux élèves. Pour un usage efficace, il vous est demandé de le consulter tous les jours, de signer chaque document et de veiller à ce qu'il soit toujours dans le cartable de votre enfant. Vous pouvez également utiliser cet outil pour transmettre des informations aux enseignants. Les informations émanant de la directrice seront transmises majoritairement par mail. Si vous désirez rencontrer l'enseignant de votre enfant, cela ne pourra se faire qu'après prise de rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la directrice, cela se fera également uniquement sur rendez-vous les lundis.

**RÉUNIONS DE RENTRÉE :**

Les réunions de rentrée avec les enseignants auront lieu aux dates suivantes :

* Classe de
* Classe de
* Classe de
* Classe de

**DOCUMENTS DE RENTRÉE :**

Je vous remercie de bien vouloir nous faire parvenir au plus vite les documents suivants :

* la fiche de renseignements complétée et/ou corrigée
* la fiche d'urgence
* une attestation d'assurance scolaire
* l’autorisation de captation de l'image et de la voix
* la fiche concernant le port des lunettes
* la fiche concernant les allergies
* la fiche concernant le transport scolaire
* la liste des adultes autorisés pour la sortie des élèves de maternelle
* le PAI (pour les élèves concernés)

**CONSEILS D’ÉCOLE :**

Trois conseils d’école auront lieu pendant l’année scolaire (1 par trimestre). Les procès-verbaux seront communiqués par mail à l’ensemble des parents d’élèves. Le règlement intérieur pour cette année sera voté lors du premier conseil d’école et sera ensuite communiqué par écrit aux familles. En attendant, c’est celui de l’année passée qui reste en vigueur.

Les élections des représentants des parents d’élèves au conseil d’école auront lieu le vendredi …………. Les parents qui souhaitent se porter candidats sont invités à se signaler dès que possible à la directrice. De plus amples informations à ce sujet vous seront communiquées prochainement.

**VACANCES SCOLAIRES : Zone A**

AUTOMNE :

NOËL :

HIVER :

PRINTEMPS :

PONT :

ÉTÉ :

**Toute l’équipe enseignante vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée et une excellente année scolaire.**